

Communiqué de presse

Information réglementée
1^{er} août 2016 – 17:40

Déclaration de transparence par Capfi Delen : Vente d'actions avec droits de vote

Conformément à l'article 14, § 1 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité de participations importantes, , Capfi Delen Asset Management a informé la FSMA et Umicore le 28 juillet 2016 qu'au 20 juillet 2016, elle a franchi le seuil réglementaire de 3% en détenant 2,65% des actions et des droits de vote de la société Umicore.

nom	date	seuil	# droits de vote	dénominateur	% droits de vote
Capfi Delen Asset Management	20/07/2016		5.937.350	224.000.000	2,65%
TOTAL	20/07/2016	< 3,00%	5.937.350	224.000.000	2,65%

Ce communiqué est disponible sur le [site internet d'Umicore](#). La déclaration est disponible [ici](#).

La chaîne de contrôle a été décrite dans l'annexe reprise à la fin de la déclaration.

Pour tout complément d'information

Investor Relations

Evelien Goovaerts

+32 2 227 78 38

evelien.goovaerts@umicore.com

Eva Behaeghe

+32 2 227 70 68

eva.behaeghe@umicore.com